



# HYPOGLYCEMIE SEVERE INDUITE PAR LA PRISE DE MORINDA MORINDOIDES CHEZ UN ADULTE



ZINGA C.V.\*<sup>1,2</sup>, NSEKA N.M.<sup>1</sup>, MESIA G.K.<sup>2</sup>, LEPIRA F.B.<sup>1</sup>, TONA G.L.<sup>2</sup>

1. Unité de Néphrologie, Cliniques Universitaires de Kinshasa (CUK), P.O Box 834, Kinshasa, RD Congo
2. Université de Kinshasa, Pharmacologie Clinique et Unité de pharmacovigilance, P.O Box 212 Kinshasa XI RD Congo

E-mail: Zinga CV\* - zingavchanta@yahoo.fr, Nseka NM - mnsekan@yahoo.fr, Mesia GK - gmkah@yahoo.fr, Lepira-lepslepira@yahoo.fr, Tona GL - tonalutete@gmail

\*corresponding author



## Introduction

Certaines plantes médicinales sont potentiellement toxiques et plusieurs publications rapportent les effets indésirables associées à la prise des plantes

## Observation

Un cas clinique d'un patient avec hypoglycémie sévère induite par *morinda morindoides* sera décrit.

## Description du cas

Un patient de 63 ans pesant 70 kg est admis au service des urgences pour coma d'installation brutale. Les analyses des laboratoires font état d'une diminution de la glycémie à 10 mg/dl, élévation de la créatinine à 5 mg/dl et l'élévation de l'urée à 158 mg/dl. La fonction hépatique est normale.

Toutes les étiologies des hypoglycémies sévères ont été écartées, ainsi que des perturbations de la fonction rénale.

Dans ses antécédents nous notons une prise régulière de *morinda morindoides* à raison d'un verre par semaine pour prévenir la malaria.

L'histoire de la maladie actuelle nous révèle la prise de *morinda morindoides* à raison de 3x 1l en une journée pour renforcer la prévention de la malaria.

La prise de *morinda morindoides* a été proscrite et le patient a bénéficié de sérum glucose 50 % en bolus relayé au sérum glucose 10%.

L'évolution a été marquée par un réveil spectaculaire et le patient a été orienté en néphrologie pour la suite de sa prise en charge. Une dialyse est indiquée.



## Discussion :

La population se livre à la prise des plantes déjà citées parmi des plantes toxiques pour certains organes : le rein. Le mécanisme de toxicité de *morinda morindoides* et l'effet hypoglycémiant de ladite plante doit être analysé.